

**Saint-Nizier-du-Moucherotte**

# Le tremplin de Saint-Nizier a-t-il un avenir ?

**Inactif depuis des décennies, le tremplin olympique tombe en ruines. A-t-il un avenir ? La mairie de Saint-Nizier-du-Moucherotte a en tout cas relancé des études pour l'avenir de ce vaste site dans le sillage de bénévoles qui se mobilisent pour préserver ce patrimoine labellisé "Architecture remarquable du XX<sup>e</sup> siècle" en 2003.**

Dans les herbes hautes qui s'ébattent en contrebas du tremplin, il n'y a plus que les frisbees de quelques touristes qui volent dans l'aire d'atterrissage. Là où en 1968 et en mondvision, les sauteurs à ski survolaient Grenoble et offraient des images à couper le souffle, ne subsistent plus que les curieux venus côtoyer ce vestige des cimes.

56 ans après l'embellie olympique, le tremplin n'est plus qu'un voisin très fatigué des Trois Pucelles qui le surplombent. La végétation a investi les lieux, le panneau d'affichage

traîne sa misère rouillée, la tour des juges gît là comme un navire grisâtre échoué au milieu d'un océan de verdure et les gradins qui pouvaient accueillir 2 000 officiels sont fermés par une grille.

**Un site de douze hectares qui reste fréquenté**

Depuis la construction de son alter ego de Courchevel en 1990 pour les JO d'Albertville, le site est totalement, ou presque, à l'abandon. Seul un grillage ceint le tremplin mais il est cisaillé par endroits et permet aux aventureux de s'affranchir de l'interdiction et de risquer un pied sur un béton qui s'effrite dans les grandes largeurs mais dont la renaissance occupe régulièrement l'actualité depuis trois décennies.

Un festival outdoor s'y est tenu, des trails empruntent de temps à autre les escaliers casse-pattes qui longent le tremplin, Alain Prieur l'a sauté à

moto en 1988 et les BB Brunès y ont tourné un clip en 2019.

**Stéphane Bern au soutien**

Cette série de coups d'éclat sans lendemain ne rebute cependant pas l'action « d'une poignée d'amoureux du site, en accord avec la mairie », explique le maire de la commune, Franck Girard. « Il faut bien rappeler qu'il s'agit quand même d'une zone de 12 hectares avec trois structures béton et pas des moindres. Mais il y a un réel engouement, dont je me réjouis, des habitants et de l'association, de la commune et du Département qui nous aide. » Ainsi que la fondation du patrimoine menée par Stéphane Bern, qui s'est exprimé dans nos colonnes le 12 octobre dernier : « On va soutenir le projet. Le patrimoine, c'est ce qu'on a reçu et qu'on va transmettre, on l'espère, dans un meilleur état. »

**Un restaurant dans l'ancienne tour des juges ?**

Les mots sont flatteurs et tout soutien est bon à prendre mais ils ne résolvent pas encore l'équation à l'horizon. Franck Girard reprend en effet : « Quelles que soient les options, on parle de millions d'euros. Aujourd'hui, on est dans le

rêve, on réactualise des études qui ont déjà été faites, pour savoir où en est le tremplin. Alors oui, on a des projets qui foisonnent, comme transformer la tour des juges en restaurant, faire un petit musée de l'olympisme, un parcours santé sur ce site... La fondation du patrimoine, qui apporte une petite aide financière, est partie prenante et c'est plutôt bien. »

**Avec quels moyens réhabiliter ?**

Propriétaire à 100 % du site depuis une vingtaine d'années, la commune de 1 100 habitants n'a de toute façon pas les moyens de financer un chantier d'une telle ampleur, encore plus « à l'heure où les budgets des collectivités sont plus que contraints. Et quand je vois le montant de l'opération de la tour Perret à Grenoble pour un seul bâtiment... »

Les études, menées par un cabinet d'architectes grenoblois spécialisé, rendront prochainement leur rapport et diront d'ici peu « ce qu'il est possible de faire, ou pas. Et le chiffrage. À partir de là, pourquoi ne pas réunir des mécènes ? », souligne encore le maire.

Nouvelle piste ou énième chimère ? Depuis trente ans en tout cas, l'équation tient de la quadrature du cercle.

● **Jean-Benoît Vigny**

**« On sait que certains bravent le danger pour monter sur le tremplin mais c'est interdit et dangereux »**

Franck Girard, maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte



Depuis le sommet du tremplin, la vue sur l'agglomération grenobloise, la Chartreuse et Belledonne est somptueuse. Mais la structure béton est en (très) mauvais état.

Photo Le DL/Jean Benoit Vigny

## Des JO à l'UT4M en passant par.. un saut à moto

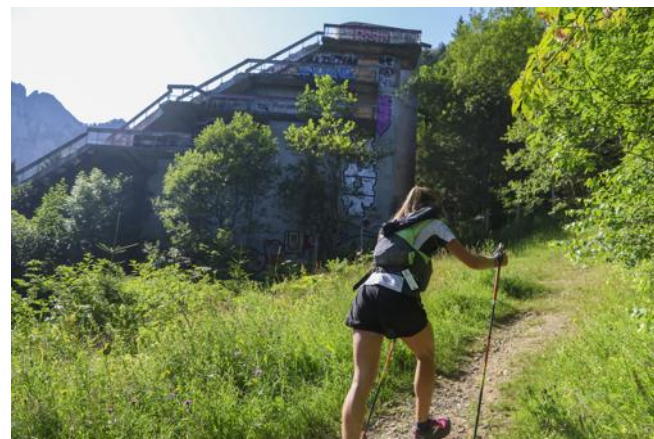


Des dizaines de milliers de spectateurs, venus en cars, se massent pour les épreuves olympiques en 1968.

Photo archives Le DL



Le 9 octobre 1988, Alain Prieur saute du tremplin à moto ! Photo archives Le DL



Le 18 juillet dernier, les coureurs de l'UT4M poussent l'effort au pied du tremplin. Photo Le DL/Stéphane Pillaud



### L'info en + ►

- Dernier site retenu par le comité d'organisation des JO de 1968, le tremplin est construit en 18 mois. Le chantier s'achève en janvier 1967.
- Le choix se porte sur Saint-Nizier d'abord pour sa proximité avec Grenoble, mais aussi avec les autres sites olympiques (Autrans et Villard-de-Lans). Ensuite parce qu'il est abrité des vents tournoyants et qu'à cette époque, l'altitude est suffisante pour garantir l'enneigement.
- Selon le site de Grenoble tourisme, c'est une erreur de navigation de son chauffeur qui permet au ministre des Sports de l'époque de découvrir Saint-Nizier et ce "spot" hors norme pour son panorama.

### ► Sur le web

Retrouvez notre diaporama en scannant ce QR code :



## Pour l'association "Plein d'élan", « ce site a une valeur et des atouts exceptionnels »

« C'est un lieu qui raconte plein de choses. » Lorsqu'Arnaud Dollet a découvert le site il y a des années, il a ouvert grand les yeux, subjugué : « Je suis fasciné par l'architecture et l'art contemporain. Et j'avais toujours rêvé de trouver un endroit où je pourrais réunir les deux. Et puis je suis tombé sur ce site un jour avec des amis, il y a là un manifeste d'architecture assez bluffant pour moi qui suis notamment un grand fan du Corbusier. Je leur ai alors dit : "Je vais en faire un fou !" »

L'idée a d'abord cheminé chez cet avocat grenoblois : « J'ai commencé à faire des démarches, à demander pour-

quoi on laissait ce bâtiment dans cet état alors qu'il a une valeur patrimoniale exceptionnelle, mais aussi mémorielle et environnementale, à vingt minutes de Grenoble. »

Il fouille alors dans les archives départementales pour découvrir l'histoire de cet ouvrage imaginé par l'architecte Pierre Dalloz, l'un des fondateurs du maquis du Vercors. « J'ai même déniché un article qu'il avait co-signé avec son beau-frère : un plaidoyer pour la sauvegarde du tremplin... en 1982 ! »

Depuis, avoue Arnaud Dollet, « il ne s'est pas passé grand-chose ». Sinon qu'en mars dernier naît "Plein d'élan", l'association qui

œuvre pour offrir un projet d'avenir à cette structure.

### « Des choses sympathiques se dessinent »

À raison d'une réunion par semaine, les adhérents ont donc remis la machine à projets en route : « On a bien avancé jusqu'à lancer cette étude. Le cabinet spécialisé qui la mène peut aussi nous aider sur la recherche de financements et même accompagner ensuite le directeur de projet. Le problème, c'est la gouvernance de ces opérations. Mais pour l'instant, il y a quand même des choses assez sympathiques qui se dessinent autour de ce lieu qui possède des atouts

exceptionnels. On pourrait réaliser un jardin, un parc touristique avec des animations autour de la nature, de l'architecture, du panorama et de la mémoire des JO. »

Il poursuit : « Ce site, il faut l'ouvrir sur l'avenir, en faire un lieu vivant. Le bureau d'études n'écarte d'ailleurs pas l'hypothèse de conserver des ruines et de mettre en scène d'autres parties du site. »

Il glisse aussi : « Il ne faut pas sauver le patrimoine pour le sauver ; les projets réussis sont ceux qui permettent au patrimoine de vivre et d'être transmis aux générations suivantes avec une résonance. »

● J-B.V.



Arnaud Dollet, avocat, est fondateur de l'association qui milite pour la renaissance du site du tremplin olympique des JO de 1968.

Photo A.D.